

Avis sur l'espacement des vérifications des contrôles électriques

Les élus du CSE, compte tenu des éléments portés à leur connaissance par les services concernés et compte tenu de l'absence d'observations graves sur 25 sites actent le principe d'espacer les vérifications des contrôles électriques de ces 25 sites les reporter sur l'année 2026 et 2027.